

# CASTANET

## Bulletin Municipal - 28 Décembre 2020

### Le mot du Maire

Chères Castanétoises, chers Castanétois.

Depuis plusieurs mois maintenant, nous vivons une période inédite, et difficile. Les semaines s'écoulent, et notre village vit toujours au rythme de la pandémie COVID, le répit de l'été aura été de courte durée.

L'évolution de la situation sanitaire nous invite chaque jour à davantage de précautions, la vigilance restant le principal mot d'ordre.

Pour autant, nous devons continuer à vivre et maintenir une activité sociale et économique. C'est sur cet étroit chemin que se poursuit l'action municipale au quotidien afin de continuer à assurer le fonctionnement de la vie locale. Et si la reprise économique se trouve aujourd'hui très fragilisée par cette crise sanitaire, notre collectivité s'est attachée dès ce début de nouvelle mandature à poursuivre les investissements engagés et à venir, de manière à soutenir l'activité des entreprises avec l'aide de l'Etat, de la Région, et du Département.

J'énumérerai entre autres :

- ❖ La démolition de l'atelier et maison Lagarrigue à Lardeyrolles, qui est une première phase à la réhabilitation de la salle d'animation, prévue si tous les financements sont au rendez-vous fin 2021, début 2022.
- ❖ La réfection de l'atelier et l'annexe municipal avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture.
- ❖ La viabilisation du lotissement LA CAPELLE II, les travaux sont terminés.
- ❖ La viabilisation, après l'achat en cours d'année du terrain Maurel, du lotissement du Belvédère.
- ❖ La rénovation des deux logements à l'ancien presbytère de LARDEYROLLES.





- ❖ La réhabilitation de la maison « Alet-Miquel » (en face la mairie) en phase d'être terminée. La location est prévue début mars (photos ci-dessus)

Vous pouvez vous rendre compte que les travaux ou projets sont nombreux. Vous trouverez en page intérieure leurs coûts et leurs moyens de financement.

2021 sera pour notre collectivité une année particulière car notre Secrétaire de Mairie « Rolande » a fait valoir ses droits à la retraite pour le 1<sup>er</sup> Avril 2021 après plus de 40 années passées au service de la commune. Le départ à la retraite est toujours un moment particulier, empreint d'émotion en raison des liens tant professionnels que personnels que l'on tisse au fil des années.

Depuis sa nomination le 1<sup>er</sup> mai 1980, quatre maires se sont succédé et tous n'ont eu qu'à se féliciter de sa rigueur, sa disponibilité, ses connaissances et sa discrétion.

Je tiens à lui témoigner toute ma reconnaissance pour son travail réalisé au sein de notre commune, et nous lui souhaitons tous une bonne retraite.

Après un appel à candidature, et plusieurs entretiens d'embauche, nous avons engagé une nouvelle secrétaire : « Marlène Enjalbert », qui nous vient de la commune voisine de Colombiès.

Justifiant d'une expérience de 14 années en tant qu'assistante administrative au sein d'un groupe automobile à Rodez, son cursus et sa détermination nous ont convaincus dans notre choix pour ce poste.

Mme ENJALBERT va prendre ses fonctions début Janvier en binôme avec Rolande, jusqu'au 1<sup>er</sup> Avril 2021 afin d'intégrer ce nouveau poste de « Secrétaire de Mairie ». C'est une nouvelle aventure qui commence pour elle, et je compte sur vous pour lui réserver le meilleur accueil.

Pour conclure : cette année 2020 restera dans les mémoires comme étant pour le moins atypique, tumultueuse, contraignante, et même angoissante. Elle aura aussi permis, à la suite de ces confinements de mettre au grand jour la qualité de vie et les avantages que nous avons à résider en milieu rural.

Gardons l'espoir d'un printemps 2021 plus heureux grâce à l'arrivée « tant attendu en son temps » des vaccins ou des traitements efficaces contre la COVID 19.

**Je vous souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale,  
et le personnel communal une Bonne Année 2021.**

Jean-Marc FABRE

**En raison du contexte sanitaire particulier, la date de la cérémonie des vœux de la municipalité n'est pas fixée à ce jour. En fonction de l'évolution de la situation, nous ne manquerons pas de nous adapter et de célébrer au mieux la nouvelle année.**

## **VOIRIE 2020**

Travaux de dérasement et de goudronnage réalisés :

- de Salzet à la Vergne
- des Agades à la route départementale
- tronçon la Sarrette
- chemin vieux Lardeyrolles

Travaux préparatoires	7 721, 62 € H.T
Travaux de goudronnage	32 942, 48 € H.T
Subvention dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR)	2 437, 71 €

Chaque année, nous effectuons le dérasement des routes concernées par le goudronnage et sept journées de « point à temps » (technique qui répare la chaussée ponctuellement et manuellement là où elle a subi des dégradations comme des « nids de poule »).

L'élagage de toute la voirie communale a été effectué au mois de juin par Daniel et le passage d'hiver est effectué par André CHAUCHARD, Daniel intervenant sur tous les projets de bâtiments qui sont en cours.

### **Projets 2021 :**

Les travaux d'entretien seront maintenus. Au cours du premier trimestre, nous ferons effectuer l'élagage de certains arbres qui empiètent sur les chaussées dans le but d'améliorer la conservation des routes. Ces voies seront définies en conseil municipal et nous demanderons aux riverains concernés d'enlever les branches.

En 2021, nous envisageons d'effectuer plus de dérasement. Nous avons constaté que les bas-côtés de certaines routes se trouvent plus haut que le goudron, les fossés ne permettant plus l'évacuation de l'eau. Pour cette même année, les sommes allouées à la voirie seront identiques à l'année 2020.

## **ADRESSAGE**

Après de nombreuses réunions, l'adressage arrive dans sa phase finale. Chaque habitation aura une nouvelle adresse avec un nom de rue et un numéro. Cette information vous sera communiquée en début d'année.

L'adresse est une donnée utile aux citoyens, aux collectivités locales et plus largement aux acteurs économiques dans la mesure où elle permet d'assurer :

- l'accès des services de secours,
- l'accès des services à la personne
- l'accès à de nouveaux services (très haut débit)
- la livraison à domicile,
- la précision des navigateurs et autres appareils de géo-positionnement,
- la qualité de la distribution du courrier.

L'adresse est aussi une donnée utile aux collectivités territoriales leur permettant d'assurer des fonctions d'aménagement du territoire, comme celle d'apporter de la précision au cadastre, de gérer les listes électorales et d'optimiser la distribution des plis électoraux. Un bon adressage permet en outre d'augmenter l'attractivité économique et touristique d'un territoire.

## ECOLE

Comme l'an passé l'effectif reste stable avec 29 élèves :

–12 en maternelle-CP avec Adeline Alandry secondée par Nadine Rey (ASTEM : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)

–17 en CE-CM avec Marion Boutet remplaçante de Samantha Marc actuellement en congé maternité. Elle sera de retour à la rentrée de janvier.

La cantine et le ramassage sont assurés par Béatrice Mazars et la garderie du soir par Nadine Lopez. Nous avons vécu une fin d'année scolaire 2019-2020 très particulière avec une fermeture de 2 mois puis une reprise avec un protocole sanitaire très strict. L'accueil de tous les élèves a pu être assuré tous les jours grâce à la mise à disposition d'un personnel encadrant suffisant par la communauté de communes car une seule institutrice était présente. Nous tenons à remercier tout le personnel qui est intervenu et particulièrement Adeline qui a assuré l'accueil des enfants pendant ces périodes difficiles.

A compter du 1er janvier 2021, les écoles du territoire du Pays Ségali qui le désirent seront gérées par un SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation scolaire). La commune de Castanet adhère à ce nouveau syndicat ainsi que toutes les écoles de l'ancienne Communauté du Pays Baraquevillois. Le fonctionnement restera le même que précédemment. Plusieurs activités sont prévues (écoles au cinéma, rencontres sportives, piscine) mais elles seront réalisées qu'en fonction de l'évolution sanitaire.

## ASSISTANTES MATERNELLES

Notre commune a la chance de compter 5 assistantes maternelles

- Brigitte GARRIC à la Capelle de Lardeyrolles (proche de l'école)
- Cindy TEULIERES au lotissement près de l'église à Lardeyrolles, (proche de l'école)
- Sandrine ENJALBERT à Landeserre, (tournée de Castanet)
- Christine NOURRY au Belvédère, (tournée de Castanet)
- Hélène MAUREL à Peyrebosc, route de Pradinas, (proche de Rieupeyroux)

C'est une opportunité d'avoir ces professionnelles. Grâce à elles, les parents ont la possibilité de faire garder leurs enfants dans nos villages. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie ou sur le site de la commune pour trouver leurs coordonnées.



### Horaires d'ouverture au Public de la Mairie

Du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Mars 2021 :

Du Mardi au Samedi de 8h30 à 12h

### A partir du 1<sup>er</sup> Avril 2021 :

Lundi, Mercredi, Vendredi de 8h30 à 12h.

Pour les personnes dans l'impossibilité de se rendre à la mairie en semaine : réception par Monsieur Le Maire le Samedi matin **sur rendez-vous**.

## **VALEUR LOCATIVE CADASTRALE - EVALUATIONS FONCIERES**

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB), la taxe d'habitation (TH), et la cotisation foncière des entreprises (CFE) figurent parmi les impôts directs locaux constituant des recettes pour les budgets des collectivités locales (communes, départements et régions).

Le mode de détermination des bases d'imposition est particulier pour chacune de ces trois taxes. Cependant dans les trois cas, il fait intervenir la valeur locative cadastrale du local, calculée notamment à partir de sa consistance réelle conformément aux dispositions prévues aux articles 324 L à 324 X de l'annexe III du Code Général des Impôts (CGI).

La mise à jour de ces bases par les services fiscaux est réalisée grâce à un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation (grange transformée en habitation, aménagement des combles, création de terrasses, vérandas et piscines), voire des rénovations conséquentes (changement de menuiseries, installation chauffage, fermeture de terrasses).

Les cinq changements qui modifient la valeur locative sont :

- **Les constructions nouvelles ou reconstructions.**
- **Les changements de consistance** (transformations apportées et modifiant le volume ou la surface).
- **Les changements d'affectation** (local commercial ou bâtiment rural qui devient local d'habitation).
- **Les changements de caractères physiques** (gros travaux de remise en état)
- **Les changements d'environnement** (réalisation d'équipements collectifs, implantation ou suppression d'établissements générateurs de nuisances).

La Mairie envisage de procéder à une révision de la valeur locative cadastrale des biens qui sert de base d'imposition aux divers impôts locaux.

**Cette révision permettra d'établir une véritable équité entre tous les habitants et toutes les habitations.**

Une commission communale des impôts directs (CCID) a été créée. Elle peut statuer sur toutes les modifications intervenues sur les habitations de la commune. Elle interviendra et statuera sur tous les changements réalisés.

Si vous vous interrogez sur votre situation au regard de la valeur locative et au regard du classement de votre habitation, vous pouvez vous rapprocher de la mairie qui reste à votre disposition pour tout renseignement ou information complémentaire.

## **SIGNALISATION ET INFORMATION LOCALE (SIL)**

Ce projet est porté par le Pays Segali Communauté. Les 4 communes situées en bordure de la nouvelle voie RN88 ont été équipées cette année, nous nous serons équipés en 2021, 2 RIS (Relais d'Information Services) seront installés à la tournée de Castanet et à l'aire de covoiturage du poteau de Sauveterre. Ces relais consistent en 2 totems sur lesquels figureront toutes entreprises et leur localisation.

# **DEMOGRAPHIE 2020**

## **Naissances**

- Naïa Barbier Gervassi au Moulin de la Merguie, le 13 Juillet 2020
- Elie Rey au Poteau de Sauveterre, le 15 décembre 2020

## **Mariages**

- 5 Septembre 2020 : Cindy DOUZIECH et Simon JULIEN domiciliés à Lardeyrolles
- 3 Octobre 2020 : Mathilde BOU et Thibaut MAITRE domiciliés à Paris 5ème

## **Décès**

- Gilbert CALVIGNAC Ginestet le 27 décembre 2019 à 81 ans inhumé à Castanet
- Bernard SABATHIER Lagrave (81) le 4 janvier 2020 à 74 ans inhumé à Lardeyrolles
- Albert TEULIER Ligue le 26 mars 2020 à 98 ans inhumé à Castanet
- Maria CAYSSIALS née Soulié Ehpad de St Genis Laval (69) à 96 ans le 10 avril 2020 inhumée à Lardeyrolles.
- Yves REVEL La Tricherie le 11 avril 2020 à 95 ans inhumé à Castanet
- Rosette LASSERRE née Puech Le Bourg de Castanet le 19 avril 2020 à 88 ans inhumée à Castanet
  - Georges Ginestet Sever le 14 juin 2020 à 97 ans inhumé à Castanet
  - Gaston BOU Planesty le 13 juillet 2020 à 92 ans inhumé à Lardeyrolles
  - Félix Hygonenq le Bourg de Ladeyrolles le 3 Août 2020 à 84 ans inhumé à Lardeyrolles
  - Marcel Hygonenq Le Bourg de Castanet le 28 Août 2020 à 99 ans inhumé à Castanet
  - Clémence DELERIS née Alet Salettes le 31 Octobre 2020 à 93 ans inhumée à Lardeyrolles

## **NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux arrivants :

- Séverine CAUSSANEL et sa fille, au bourg de Castanet
- Eliderjane et Josemir CALLUELA et leurs enfants, place du bourg de Castanet
- Clémence RIVIERE et Jordan RAYNAL à l'Estroc de Castanet
- Anne OLIVIER-MAQUART et sa fille, au bourg de Castanet
- Céline LANNETTE et Cyril ROCHE à Malet de Castanet
- Cindy et Simon JULIEN, au bourg de Lardeyrolles.
- Margot BOULET et Damien BENHOUMANI et leur enfant, locataire à l'ancien presbytère de Lardeyrolles.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement, et nous vous réserverons le meilleur accueil, dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux.

## Composition des Membres du Conseil municipal



Jean-Marc FABRE,  
Maire



Jacques CROS  
1<sup>er</sup> adjoint



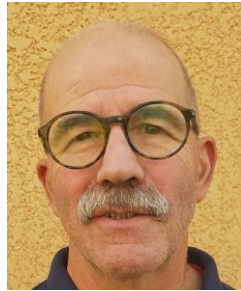
Sylvie CAZOR-BLANC,  
2<sup>ème</sup> adjointe



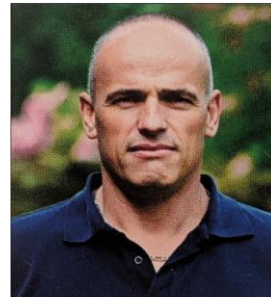
Francis MOLINIER  
3<sup>ème</sup> adjoint



Solange MARTY  
Conseillère municipale



Daniel RAYNAL,  
Conseiller municipal



Benoit MAUREL,  
Conseiller municipal



Sophie ARDON,  
Conseillère municipale



Dorian ENJALBERT  
Conseiller municipal



Emmanuel GINESTET  
Conseiller municipal



Sandrine SERRES  
Conseillère municipale



Marie GAYRAL  
Conseillère municipale



Marielle CHINCHOLLE  
Conseillère municipale



Yannick PAILLOUX  
Conseiller Municipal



Sabine BOU  
Conseillère municipale



Daniel SATURNIN,  
Agent technique



Rolande MAHON  
Secrétaire de Mairie



Marlène ENJALBERT  
Secrétaire de Mairie